



Avenir Montalbanais Gymnastique

2 Rue du Général d'Amade

Palais des Sports J. Chirac • 82000 MONTAUBAN

Courriel: avenir.montalbanais@aol.fr

www.avenirmontalbanais.fr



CLUB AFFILIÉ ARGENT



Pour tout savoir, suivez-nous...



MODALITES pour une Ré-INSCRIPTION

SAISON 2022 – 2023

Tarifs applicables pour la saison 2022-2023 pour une ré-inscription:

SECTEUR GFL : PETITE ENFANCE & ECOLE DE SPORT

Eveil Gymnique 2-3 et 4-5	Ecole de Sport GAF & GAM : AccessGym 1, 2 et 3
190 €	200 €

SECTEUR LOISIR : NON COMPETITIF (Gym Adulte + GAF Loisir)

Gymnastique Adulte	GAF Loisir non compétitif
65 €	210 €

SECTEUR COMPETITIF : GAM & GAF COMPETITION + PERFORMANCE

Au prorata du nombre d'entraînements et du niveau (cf tableau descriptif des tarifs secteur compétitif)

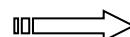
Remboursements applicables ⁽¹⁾: - 10 € pour 2 cotisations ; - 20 € à partir de 3 cotisations

- Mode de règlement : CB, espèces et chèques bancaires (payable jusqu'en 5 chèques). Chèques sport, Pass loisirs MSA et coupons Associations (émis par la communauté des communes de Montauban) sont également acceptés.
- Déduction applicable : **-50 € sur la cotisation** contre présentation de l'attestation justifiant les droits au PASS SPORT 2022
- **Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué en cas de cessation d'activité en cours de saison.** ⁽²⁾
- **Sont inclus dans ce tarif** : le badge d'accès au palais des sports, la licence Fédération Française de Gymnastique, la cotisation club et les frais d'engagement en compétition.
- **Ne sont pas inclus dans ce tarif** : La tenue de compétition pour l'école de sport (groupes AccessGym), et la tenue de compétition + le survêtement du club obligatoire, pour les groupes compétitions.
- Nous comptons sur l'implication des parents lors des déplacements des gymnastes en compétitions et en stages. Lorsque le déplacement implique des frais importants (location de minibus, hôtel, restauration, etc.): une participation sera demandée.
- En fin d'année et sur demande, une attestation sera fournie par le Président du Club de façon à déduire ces frais de vos impôts.

(1) L'intégralité de la cotisation est due au moment de l'inscription. Le remboursement pour plusieurs enfants inscrits sera transmis ultérieurement par chèque.

(2) Nous vous invitons à lire et à respecter le Règlement Intérieur du club. Il est à disposition sur simple demande ou sur le site

Bonne saison gymnique à tous !





Avenir Montalbanais Gymnastique

2 Rue du Général d'Amade

Palais des Sports J. Chirac • 82000 MONTAUBAN

Courriel: avenir.montalbanais@aol.fr

 www.avenirmontalbanais.fr



Pour tout savoir, suivez-nous...

Procédure :

Comme l'année dernière, nous avons décidé de privilégier les réinscriptions dématérialisées.

A compter du **4 Août** vous recevrez par mail **un lien** vous permettant de retrouver toutes les informations utiles et le formulaire pour la réinscription.

Vous avez jusqu'au 28 août pour nous déposer le dossier : c'est à dire dépôt du dossier complet, sous enveloppe fermée, dans la boîte aux lettres du club (accès par Rue du Général Amade). **Après cette date, votre enfant ne sera plus prioritaire.** Nous vous remercions de prendre bien soin de suivre les consignes, afin que la gestion administrative en soit simplifiée.

Aucune place ne sera attribuée et garantie tant que le dossier complet (formulaire, certificat médical le cas échéant et règlement intégral de la cotisation) ne nous est pas remis.

Reprise des cours : à compter du lundi 5 septembre 2022 pour les sections Petite Enfance, Ecole de Sport, Loisirs non compétitif, et mi-août (cf planning de l'entraîneur) pour les groupes compétitifs.

Pièces du dossier Obligatoires ⁽¹⁾

Le FORMULAIRE de réinscription disponible en ligne et à renseigner intégralement ⁽¹⁾

Certificat Médical : La règle varie suivant l'âge ou le groupe ⁽²⁾

Pour tous les majeurs : Un certificat médical obligatoire de NON CONTRE-INDICATION à la Pratique de la gymnastique en compétition ⁽²⁾

Pour les mineurs : **SUIVRE LA CONSIGNE INDIQUEE DANS VOTRE DOSSIER PERSONNEL SUR LA PLATEFORME DE RE-INSCRIPTION : suivant le groupe 1/ soit** : Renseigner obligatoirement le questionnaire santé qui sera en ligne. Si TOUTES les réponses sont NON, alors aucun certificat médical n'est nécessaire, et juste l'attestation sera donnée par le logiciel d'inscription. Dans le cas où une seule des réponses est OUI, alors il faudra fournir un certificat médical de NON CONTRE-INDICATION à la Pratique de la gymnastique en compétition ⁽²⁾ – 2/ *Soit* : Fournir un certificat médical obligatoire de NON CONTRE-INDICATION à la Pratique de la gymnastique en compétition ⁽²⁾

La COTISATION ANNUELLE (à verser en totalité lors de l'inscription, mais payable jusqu'en 5 fois)

(1) Tous les documents sont en ligne sur la plateforme de réinscription – en cas de besoins contacter le club par mail sur avenir.montalbanais@aol.fr

(2) Pour les groupes loisirs, la mention «en compétition» n'est pas obligatoire – par contre pour tous les groupes compétitifs ou pré-compétitif la mention « en compétition » est strictement obligatoire

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE !

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE SE RENDRE A L'ENTRAINEMENT SI LE DOSSIER COMPLET N'A PAS ETE ENREGISTRE AU PREALABLE

Nous attirons aussi votre attention sur le respect du règlement intérieur et des bonnes pratiques au sein du club. Il est consultable [ici](#). Une adhésion au sein de l'avenir Montalbanais engage une acceptation sans réserve de tous les adhérents au règlement intérieur

